



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-107742>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-107742**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21490007800012

Ville : Angers cedex 02

Code postal : 49020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : V24BATMLODESAMSOLGSBROSSARD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire

Adresse mail du contact : marches.batiments@ville.angers.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne

exécution (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)... ; Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/10/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution pour le lot 1 sont : 1-Prix des prestations 60 % 2-Valeur technique 40 % Les critères d'attribution pour le lot 2 sont : 1-Prix des prestations 60 % 2-Valeur technique 40 % Les sous-critères valeur technique du lot 1 sont différents des sous-critères valeur technique du lot 2. Se référer au règlement de consultation, p.12

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Désamiantage et réfection des sols du groupe scolaire René Brossard

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262660

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché est alloti comme suit : Lot 1 : Désamiantage ; Lot 2 Sols souples. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé. Lot principal : Lot 1. Les prestations sont réglées selon les stipulations de l'acte d'engagement par des prix forfaitaires pour chacun des lots. Le délai d'exécution du marché comprend : - la période de préparation, commune à l'ensemble des lots, de 4 semaines qui démarre à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation - le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotis de 7 semaines qui démarre à l'issue de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux. Les prix sont révisés mensuellement par application aux prix du marché d'un coefficient prévu au CCAP. une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, pour tout marché dont le montant est supérieur à 50 000 EUR HT et dont le délai global d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé de la façon suivante : - si son délai d'exécution est inférieur ou égal à douze mois : 10 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché ; - si ce délai est supérieur à douze mois, l'avance est égale à 10 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par ce délai exprimé en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65.0 % du montant TTC initial du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80.0 %. Aucune variante, alternative et prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue et autorisée. Une visite sur site est fortement conseillée pour tous les lots.

Lieu principal d'exécution du marché : Angers

Durée du marché (en mois) : 3

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Désamiantage Travaux de désamiantage Retrait des éléments contenant de l'amiante cités au point 4.1 du CCTP en vue de la réfection des sols du bâtiment

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660

Lieu d'exécution du lot : Angers

- **Description du lot** : Lot 2 : Sols souples Fourniture et pose de sols et des plinthes concernés dans le bâtiment avec un niveau de finition décrit au CCTP.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432111

Lieu d'exécution du lot : Angers

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite sur site est fortement conseillée pour tous les lots. Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, des membres du groupement, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Une certification de qualification pour le lot 1 est demandée : QUALIBAT 1552 "traitement de l'amiante" ou équivalent

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2024